

Fonds d'Intervention , UJF, 2011

Pôle SMINGUE

(Sciences de la Matière, Ingénierie, Univers et Environnement)

L'Université Joseph Fourier va soutenir via les fonds d'intervention de son nouveau pôle SMINGUE (Science de la Matière, Ingénierie, Univers et Environnement) des projets de recherche innovants.

Ce fonds d'intervention pourra aussi servir à financer du personnel temporaire (postdoc ou personnel technique) permettant d'accompagner des opérations de recherche stratégiques pour les laboratoires, sur motivation et avis du directeur de laboratoire.

Le budget global de l'Université Joseph Fourier pour cet appel d'offre est de l'ordre de 750 keuros.

Les modalités d'allocation de ces crédits sont décrites ci-dessous.

Fabrice COTTON & Benoît BOULANGER

VPRA Pôle SMINGUE - UJF

1 - Appel d'offre sur le fonds d'intervention (projet de recherche)

L'appel d'offre vise en premier lieu les projets des chercheurs du pôle souhaitant faire émerger des projets scientifiques ou tester des idées nouvelles. Le montant de chaque projet ne devrait pas dépasser 30 000 €, lesquels doivent impérativement être dépensés sur l'exercice 2011.

Au delà des critères habituellement reconnus pour juger de ce type de demande, une attention toute particulière sera portée aux projets accompagnant un recrutement récent d'enseignant-chercheur ou chercheur extérieur.

L'évaluation des projets sera effectuée à partir du dossier écrit et d'une présentation publique courte (10') suivie d'une discussion lors de journées scientifique du pôle (début mars). Des chercheurs extérieurs au site grenoblois participeront à ce processus d'évaluation.

En fin d'opération, début 2012, les porteurs des projets financés présenteront un bilan des réalisations et des retombées.

Certains instituts du CNRS ou le CEA abondent ce fonds d'intervention sur certaines thématiques. Pour cette raison, et aussi pour permettre une évaluation « par les pairs », les projets seront tout d'abord classés à l'intérieur de leur thématique.

- Thématique « Matière et Nanophysique » (appel d'offre commun SMINGUE et Fédération Matière et Nanophysique envoyé le 10 janvier aux laboratoires concernés. Cette thématique est aussi soutenue par un cofinancement de l'Institut National de Physique du CNRS et du CEA/INAC)
- Thématique « Terre-Univers » (Les projets de cette thématique seront aussi soutenus par un co-financement de l'Institut National de l'Univers du CNRS via l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble).
- Thématique « Sciences pour l'Ingénieur » (Les projets de cette thématique pourront aussi être soutenus par l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes. L'INSIS souhaite en effet faire émerger de nouvelles collaborations entre les Sciences de l'Information d'une part et la mécanique et les Sciences de l'Ingénieur d'autre part en favorisant l'émergence de projets nouveaux via des ruptures scientifiques, méthodologiques ou des nouvelles applications).
- Thématique non couverte par les champs mentionnés ci-dessus ou projet fortement interdisciplinaire. Outre le soutien du pôle SMINGUE, les projets interdisciplinaires pourront éventuellement bénéficier d'un soutien complémentaire de la VP Recherche, d'un autre pôle (CSVSB, SHS, MSTIC) ou de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes.

Les projets fortement interdisciplinaires ou non couverts par ces champs thématiques seront évalués directement par la commission du pôle. L'interclassement final des projets de recherche sera déterminé par la commission du pôle SMINGUE. Outre le soutien du pôle SMINGUE, les projets interdisciplinaires pourront éventuellement bénéficier d'un soutien complémentaire de la VP Recherche ou d'un autre pôle (CSVSB, SHS, MSTIC).

Dossier à constituer pour les projets de recherche

Le dossier comprend :

- une fiche de projet (voir formulaire joint)
- un projet scientifique (2 pages maximum en français ou en anglais) selon la structure suivante :

1. Introduction et contexte : expliquer le problème scientifique ou technologique auquel le projet s'attaque, ou l'opération de valorisation dont le soutien est souhaité. Argumenter de la pertinence scientifique, technologique, sociétale ou autre du projet et donner les résultats attendus. Décrire l'état de l'art (projets similaires – nationaux ou internationaux –, autres groupes travaillant sur le même problème ou sur un problème similaire). Donner une courte biographie du responsable principal et/ou une courte description des travaux de l'équipe.

2. Approche et programme du projet : les verrous et les approches envisagés doivent être identifiés. Indiquer un calendrier des étapes de développement du projet. Donner le budget (en euro TTC), en précisant explicitement tout cofinancement éventuel (acquis ou demandé, en particulier au titre du BQR INP).. Les projets bénéficiant de financements importants par ailleurs ne seront pas prioritaires – comme mentionné ci-dessus l'appel d'offre vise plutôt des opérations émergentes.

Pour chaque projet, le dossier de soumission doit être signé par le directeur du laboratoire qui en prendrait en charge la gestion financière

Les projets doivent être envoyés à vpra-sming@ujf-grenoble.fr

Echéances

Action	Date
Lancement de l'appel d'offre	28 janvier 2011
Date limite de retour des dossiers	25 février 2011
Audition et réunion de la commission de pôle	Première semaine de mars
Passage devant le conseil scientifique de l'UJF	11 mars 2011
Mise à disposition des fonds	Fin mars 2011

2 - Appel à candidature Post-doc ou personnel technique temporaire

a. Pour les chercheurs post-doctorants, le salaire est d'environ 1900 € net mensuel, il peut varier selon l'expérience et la qualification du candidat, selon les grilles définies par l'UJF. Compte tenu des délais administratifs nécessaires le contrat pourra commencer en avril 2011.

La durée du financement via le présent appel d'offre ne peut excéder 12 mois.

Les critères requis sont ceux de la qualité scientifique du dossier (projet et CV), ainsi que du caractère décisif de la contribution du post-doc dans la réalisation d'un programme de recherche du laboratoire.

Le dossier à remplir est volontairement léger. Il comprend un formulaire (voir modèle joint), le projet de recherche (1 page max.) et le CV du candidat post-doc. Les candidats doivent impérativement avoir fait leur thèse en dehors de Grenoble.

L'avis du directeur de laboratoire est indispensable.

b. A titre expérimental en 2011, deux (maximum) personnels IATOS pourront être recrutés dans le cadre de cet appel d'offre, pour permettre le recrutement de personnels « indispensables » pour la réussite de programmes de recherche stratégiques pour les laboratoires. Pour chacun de ces personnels techniques, le niveau du poste et le salaire envisagés doivent être précisés. La durée du contrat (non renouvelable) sera de 12 mois.

Le dossier à remplir est volontairement léger. Il comprend un formulaire décrivant le poste envisagé (voir modèle joint), la description du projet de recherche associé à cet emploi ainsi

que le rôle de la personne recrutée au sein du projet scientifique (2 pages max.).

Les critères requis sont ceux de la qualité scientifique du projet, du caractère décisif de la contribution du personnel technique recruté dans la réalisation du projet. L'avis du directeur de laboratoire sur la nécessité de cette embauche pour la réalisation du projet scientifique est indispensable. Le directeur du laboratoire devra par ailleurs veiller au caractère formateur de cet emploi temporaire.

Les demandes de post-doc ou de personnel technique, assimilé collaborateur expert, doivent être envoyées à vpra-sming@ujf-grenoble.fr

Action	Date
Lancement de l'appel à candidature	28 janvier 2011
Date limite de retour des dossiers	25 février 2011
Réponse de la commission de pôle	Première semaine de mars
Passage devant le conseil scientifique de l'UJF	11 mars 2011
Recrutement	A partir du 1 avril 2011